

# Les finalités de l'EPS en question.

Controverse entre **Didier Delignères, Alain Becker et Paul Goirand** sur les finalités de l'EPS. Un échange de points de vue intéressants à relire à la lumière des problématiques actuelles de l'EPS (*Extraits*).

## Alain Becker

Les propos sans prétention qui suivent ont pour objet de polémiquer avec Didier Delignères, et peut-être d'autres, au sujet de la distinction qu'il établit, au plan théorique me semble-t-il, entre trois types « de méta-conceptions de l'EPS » (naturaliste, culturaliste, citoyenne). C'est le mérite de l'auteur de rappeler que l'EPS est un objet « de confrontation de conceptions différentes ». [...]

Je conteste, au plan formel et théorique, la distinction « EPS culturaliste » - « EPS citoyenne ». Je la soupçonne même d'être une astuce intellectuelle, une figure d'école. [...] Théoriquement qu'est-ce qui empêche une EPS culturaliste d'être citoyenne ? Si la culture à un sens, si elle comprend bien des systèmes de valeurs (que serait-elle sans cela ?), elle intègre la citoyenneté. En revanche, une EPS « citoyenne » (on l'a vu lors des débats sur les programmes collèges et lycées) théoriquement et pratiquement peut s'émanciper d'un rapport fort et authentique à la culture.

Pour faire référence à un autre article, on peut être « professeur de développement personnel » voire de « citoyenneté » sans enseigner des APSA en EPS. C'est d'ailleurs d'une certaine manière ce que craint D. Delignères lorsqu'il écrit qu'il faut « réfuter l'idée selon laquelle les objectifs citoyens ne pourraient qu'être greffés artificiellement sur les contenus classiques de l'EPS ».

Mais avant d'aller au-delà, on doit s'expliquer sur ce qu'on entend par citoyenneté. [...] Que vise-t-on en fait, la civilité, la cohésion sociale, l'intégration l'assimilation, la socialisation, le pouvoir d'agir, de décider, de contester, de dire non, l'exigence critique ? De quel citoyen parlons-nous ? Comment avancer sur ce point sans repasser par la culture, sans revisiter l'Histoire de la société humaine, les « œuvres » qui l'ont marquée et donc le patrimoine qu'elles constituent.

De ce point de vue et en plagiant quelque peu D. Delignères, je dirais qu'en regardant les choses d'un peu loin, les APSA contiennent, parce que relevant d'un incontestable « domaine social d'activité » porteur de

valeurs et de sens (les loisirs physiques et sportifs), un formidable potentiel éducatif permettant d'envisager simultanément par une « entrée en culture », une socialisation, un développement personnel, une construction citoyenne de soi.

En même temps ce potentiel peut se perdre dans certaines pratiques et devenir asocial. N'oublions pas qu'aux yeux de certains il ne constitue qu'un simple mode d'entrée dans la démocratie libérale, de reproduction sociale de l'ordre social dominant (un nouvel opium du peuple).

A la question : le sport est-il éducatif ? Je répondrais oui il l'est, non il ne l'est pas !

Les APSA sont productrices de normes et peuvent donc être normatives. Mais la vie, le progrès ce sont aussi des déséquilibres, la remise en cause de certaines normes. C'est bien ce paradoxe (cher à Paul Goirand) qui interroge le rapport des APSA à l'école du point de vue de ses buts et de ses méthodes. Il nous faut donc bien, à un moment, nous interroger sur les pédagogies et les faits éducatifs.

Si je continue de contester la distinction « culturelle/citoyenne », je reconnais le besoin de distinguer (provisoirement au moins) l'option « naturaliste », rarement explicite dans les débats. [...]

D'abord (c'est bien sûr caricatural...) parce que (*cela*) peut induire une certaine vision de l'école (l'enfant au centre pour actualiser le propos) qui fait du sujet élève (voire de l'enfant) l'alpha et l'oméga du processus éducatif. Ensuite, parce qu'il peut aussi pousser certains à contester le potentiel éducatif intrinsèque du patrimoine « corporel » (c'est une concession idéologique) et à lui substituer une EP abstraite.

Enfin, dans une autre vision a-culturelle, il peut encore justifier une instrumentalisation des APSA réduites en pédagogie à des moyens, à des contenus anecdotiques mis au service de « vraies » finalités éducatives.

Dans cette logique, l'assimilation des activités humaines sportives ou artistiques (l'activité globale inscrite dans l'APS, l'activité déployée par le sujet au regard de l'APS pratiquée) à la « motricité » accompagne l'option naturaliste, lui sert de caution et de cache-sexe. On comprend dès lors que

dans les récentes discussions relatives aux programmes et à l'évaluation, les APSA réduites à des « conduites motrices » exigent de forts compléments éducatifs (citoyens, culturels) d'ordre méthodologique ou autre. Cette constante montre, me semble-t-il, qu'on ne peut appréhender la question des « conceptions de l'EPS » uniquement au travers de périodes de l'histoire de notre discipline. Les différentes représentations continuent de cohabiter simultanément... « Le temps ne fait rien à l'affaire » !

## Paul Goirand

[...] La différenciation des finalités de l'EPS en trois tendances majeures centrée sur le développement des capacités humaines, l'apprentissage de savoirs et savoir-faire inspirés des activités sportives et artistiques et l'apprentissage d'attitudes et de comportements socialement situés est acceptable et s'inscrit dans l'esprit et la lettre des programmes en EPS pour le collège et le lycée. Mais en quoi cette différenciation permet-elle de caractériser comme exclusivement culturalistes des théories d'action en EPS telle que celles exposées dans la revue *Spirales* ou dans des productions telles que l'ouvrage « L'EPS au collège, la gymnastique », dans la revue *Contre Pied* ou dans les nombreux articles où nous avons précisé combien étaient complexes les articulations entre ces trois orientations, poursuivies de façon implicite ou explicite par l'enseignant. Par ailleurs, cette articulation est constitutive des APS et une conception culturaliste ne peut, pour chacune d'elles, faire l'économie d'une analyse qui prend en considération non seulement les techniques mais les relations sociales spécifiques de l'activité et les finalités pour lesquelles ces APS prennent forme. L'analyse que nous avons faite de l'activité gymnastique, comme référence, rend compte de cette posture culturaliste qui est loin d'être réduite au seul référent technique. De ce point de vue, l'option culturaliste est obligatoirement socialisante. [...]

Première conclusion, l'important n'est pas de caractériser notre travail de culturaliste, de façon exclusive, mais de voir comment il prend en charge la dimension création de

technique et création de liens sociaux dans le respect des spécificités de l'APS. Lorsque J. Bruner écrit : « L'éducation, entrée dans la culture », il fait l'hypothèse qu'il n'y a pas de socialisation sans l'appropriation des éléments essentiels de la culture, et il n'y a pas d'acculturation sans socialisation.

Une conception culturaliste donc socialisante peut-elle permettre le développement de capacités générales, donc être naturaliste comme nous force à le dire Delignières ? Une intervention de R. Mérand, leçon inaugurale à l'Enseignement en 1967, différenciait en EP le réalisme et le formalisme. Réalisme naturel ou sportif, adaptation de l'homme aux conditions sociales et culturelles, normes extérieures à lui. Formalisme, anatomique ou physiologique, développement de capacités propres à l'individu. Et Mérand de conclure : « Il s'agit aujourd'hui de dépasser cette alternative et d'inventer un nouveau formalisme, celui qui consiste à développer les capacités humaines en s'appropriant les fondements de la culture d'aujourd'hui, les activités sportives ou de loisir actif ». Dans tous nos écrits, nous nous sommes référés à ce texte, c'est dire que nous n'excluons jamais dans la pratique des APS, le développement de capacités générales. De ce fait, nous nous inscrivons dans une grande tradition de l'EP française qui n'a jamais abandonné cette dimension « formaliste » le plus souvent d'ailleurs dans une conception éclectique.

Alors quelle place revendiquons-nous dans le triptyque schématique de Delignières ? En théorie nous sommes au centre du triangle et non sur un de ses pôles. En pratique, nous voyageons dans le triangle et dans le meilleur des cas (grande maîtrise de la pratique) nous situons notre enseignement au centre du triangle. Reste la citoyenneté comme une des finalités de l'éducation physique. Nous avons développé l'idée suivante qui devrait séduire notre collègue, en dernier ressort pas très éloigné de nos positions. Pour regagner une crédibilité sociale, l'EPS doit s'inscrire dans les urgences de la société d'aujourd'hui : la lutte contre toutes les fractures sociales, les incivilités, les violences, les exclusions... Pour cela point n'est besoin de multiplier les raisons justifiant notre existence. Nous décidons d'opter en priorité pour une EPS citoyenne. Citoyenne au sens où l'EPS mettrait au centre de ses préoccupations le savoir, parce que le savoir est libérateur. Comment spécifier cette option qui est encore, ainsi formulée, très générale. La contribution spécifique de l'EPS à la formation citoyenne des élèves est de les armer pour maîtriser leur santé, celle-ci étant une des composantes de la citoyenneté. Mais alors quelles armes, quel savoir spécifique en EPS ? Si l'activité physique est une garantie de la santé, l'EPS doit apprendre aux élèves à s'exercer, à s'entraîner. Savoir s'entraîner, c'est maîtriser la durée, la quantité, la qualité (technicité) du travail pour une performance visée. C'est

une question de contenu mais aussi de démarche d'enseignement-apprentissage (auto-socio-construction du savoir). Une EPS citoyenne rend autonome l'élève qui prend en charge sa propre destinée, c'est plus que d'être socialisé, que d'être citoyen. Là, nous touchons aux finalités et la boucle est bouclée [...]

#### Didier Delignières

Je tiens à remercier le centre « EPS et société » de m'avoir convié à m'exprimer dans les colonnes de sa revue. Je tiens également à associer à cette réponse Christine Garsault, qui a été dès l'origine ma complice dans ces réflexions. Paul Goirand et Alain Becker se livrent à une attaque en règle de notre modèle des conceptions en EPS. Le premier considère que ce modèle impose une vision réductrice des pratiques, alors que le second conteste la distinction opérée entre conceptions culturalistes et citoyennes. Il est vrai que notre triptyque des conceptions est tracé à gros traits, et peut sembler caricatural. Disons de suite que ce triptyque n'a pas à être « vrai » : comme tout modèle, il ne fait que synthétiser un réseau d'hypothèses, et constitue avant tout un lieu de discussion. [...]

Ce modèle présente trois pôles qui dessinent des entrées contrastées en EPS, avec des priorités différentes au niveau des finalités, mais qui ne constituent en aucun cas des catégories cloisonnées. [...]. Dès les premières formulations de cet outil, voici une dizaine d'années, nous avons insisté sur ce point fondamental (Delignières & Garsault, 1993) : il n'existe pas d'EPS « purement » naturaliste, ou culturaliste, ou encore citoyenne. Par contre, tout projet pédagogique peut être situé dans le modèle, quelque part à l'interface de ces trois pôles.

Évidemment, la plupart des propositions qui « fonctionnent » dans l'EPS actuelle et tentent d'en opérationnaliser les finalités se situent à l'intérieur du triangle. Ce qui ne veut pas dire qu'elles s'y confondent. Une analyse plus approfondie permet alors de mettre en évidence des nuances, voire des divergences essentielles entre des propositions a priori voisines. Par contre, nous ne croyons guère à l'idée d'une EPS qui occuperait exactement le centre du modèle : une EPS parfaite, au-dessus des débats et des tendances, remarquable équilibre entre les trois finalités de la discipline. [...]

Nos propres propositions pourraient sans doute être situées à mi-chemin entre les pôles culturaliste et citoyen : il s'agit en effet, par la réalisation de projets sportifs ambitieux et porteurs de sens pour les élèves, de leur faire acquérir des compétences vectrices d'insertion citoyenne (Delignières, 2001 ; Delignières & Garsault, 1999). [...]

Nous partageons de toute évidence avec nos deux contradicteurs l'idée que l'EPS

ne peut se concevoir isolément des pratiques sociales qui lui donnent du sens. C'est certainement ce qui nous démarque des conceptions « naturalistes », centrées sur des concepts plus abstraits, tels que la « motricité », les « conduites motrices », ou le « développement des ressources ». Reste à définir ce que l'EPS doit retenir de ces pratiques de référence, car on ne sort pas inéluctablement citoyen d'avoir été baigné dans une pratique culturellement représentative. Cette éducation est à construire, et est liée à des choix politiques : quel citoyen pour quelle société ? Donc en effet, pour reprendre les termes d'Alain Becker, rien n'empêche une EPS culturaliste d'être citoyenne. Mais rien de l'y oblige non plus.

C'est sans doute là que réside l'opposition entre conceptions culturalistes et citoyennes. Souvent les auteurs « culturalistes » n'ont retenu des pratiques sociales que le cadre formel des règlements ou des logiques internes. Leur souci principal a été de proposer des situations d'apprentissage respectant les caractéristiques de ce « savoir savant ». Les APS sont alors considérées comme des produits culturels dont on privilégie une approche savante, rationnelle, un peu comme la visite d'un musée, sophistiqué et évidemment interactif.

Nous pensons qu'il existe une manière plus pertinente de concevoir les pratiques sociales. D'une manière générale, nous définissons la citoyenneté comme la *capacité à s'engager positivement dans des projets communautaires*. L'EPS possède la particularité d'être la seule discipline dont les pratiques de référence sont des lieux majeurs d'expression citoyenne dans nos sociétés. Les loisirs sportifs, c'est avant tout des individus qui s'associent sur la base de projets communs (compétitifs, d'aventure, artistiques, etc...). Ces projets, qui naissent dans les clubs, les associations, ou dans des groupements plus informels, constituent une composante essentielle du tissu social. Les loisirs sportifs contribuent à ce que nos sociétés ne soient pas qu'une agrégation d'individus aux existences parallèles, mais des lieux de débat, de rencontre, de solidarité et de convivialité. Plus que les logiques internes et les problèmes fondamentaux, c'est cette dynamique de projets communautaires qu'il faut faire rentrer à l'école (Delignières, 2001).

[...] Mais ces conceptions présentent également des convergences fortes, pouvant alimenter la confusion : la nécessaire représentativité culturelle des pratiques, et l'indispensable acquisition des techniques, sans laquelle les objectifs citoyens demeurent une coquille vide. [...] ♦

Didier Delignières, professeur d'Université, Montpellier.  
Alain Becker, ancien secrétaire national du SNEP.  
Paul Goirand, ancien responsable de la revue *Contre Pied*.  
Vous pouvez retrouver l'intégralité sur le site : [www.contrepied.net](http://www.contrepied.net). Voir aussi CP 12.